

OBLIGATIONS COTÉES · CAMEROUN · BVMAC · COTÉE

ACEP Cameroun · ACEP 7 % BRUT 2024-2027
BVMAC · cotation continue · ISIN CM0000020545

Obligation cotée à la BVMAC (ACEP1). Ordres d'achat et de vente au cours du jour, coupon couru réglé au prorata, règlement T+3.

TAUX NOMINAL	COUPON	ÉCHÉANCE	TICKET
7,00 % au pair le 18 sept.	7,00 % taux facial	30 déc. 2027 1 an et 3 mois	6 000 FCFA 1 titre

Pour 1 000 titres au cours vendeur

Prix 100 %	6 000 000
Coupon couru (85 jours)	97 541
Décaissement (règlement T+3)	6 097 541 FCFA
Taux nominal (au pair)	7,00 %

Échéancier pour cette position

DATE	NATURE	MONTANT (FCFA)
23 sept. 2026	Décaissement	6 097 541
30 déc. 2026	Coupon + capital	+ 2 210 000
30 juin 2027	Coupon + capital	+ 2 140 000
30 déc. 2027	Coupon + capital	+ 2 070 000
Gain brut jusqu'au terme		+ 322 459

À garder en tête

Prix d'exécution. Le cours indiqué est le dernier connu ; votre ordre s'exécute au prix du marché ou à votre limite, en tout ou partie, selon la contrepartie disponible.

Liquidité. Le marché secondaire régional est étroit : un ordre peut rester non exécuté plusieurs séances.

Perte en capital. La valeur des titres varie ; céder avant l'échéance peut dégager une perte.

Documents

Bulletin Officiel de la Cote : BOC n° 2598 du 18 sept. 2026 · PDF : <https://www.bvm-ac.org/wp-content/uploads/2026/09/BOC-20260918.pdf>

Fiche établie le dim. 20 sept. 23 h 02 depuis le Guichet Purpose Capital. Prix et cours : taux nominal · au pair le 18 sept. Ni offre ni conseil personnalisé ; rendements bruts, avant frais et fiscalité.